



CHRYYS info

Juin 2001

Madame, Monsieur,

Tout d'abord un grand merci à vous tous, qui avez assisté nombreux à l'Assemblée Générale 2001 de La Chrysalide-Marseille. Nous avons une pensée particulière pour les salariés retraités mis à l'honneur et dont nous avons partagé l'émotion. Nous renouvelons à ces professionnels nos remerciements pour leur contribution à l'entreprise.

Madame Janine BUADAS présidait l'Assemblée Générale pour la première fois et a su nous sensibiliser à la démarche entreprise par l'Association sur le projet associatif, permettant de formaliser ce que sont tout à la fois notre histoire, nos valeurs et nos objectifs. En un mot, ce projet est notre référence commune, celle qui doit nous permettre d'aller plus loin, et nous servir de base pour fixer nos objectifs propres de développement professionnel.

Notre actualité c'est également le centenaire des associations loi 1901, ainsi que le probable examen du texte modifié de la loi de modernisation sociale début Octobre 2001. Par ailleurs, nos projets de développement avancent. Le temps partiel en CAT a débuté de façon effective en avril dernier : 42 Travailleurs Handicapés ont ainsi pu voir évoluer leur mode de prise en charge et disposer d'un accompagnement adapté. Les premiers résultats sont déjà là et nous encouragent à nous orienter vers ce type de projet innovant.

Marc VIGOUROUX

L'ACTUALITE DU SECTEUR ...

◆ **Les Associations loi 1901 fêtent cette année leurs cent ans d'existence.** Selon le CNRS, 880 000 associations (90 000 pour le seul secteur sanitaire et social) sont actuellement en activité sur le territoire national, 60 % d'entre elles ayant été créées après 1980. Les associations emploient, en France, 1 650 000 personnes et représentent donc actuellement une véritable force de l'économie. Pourtant, le baromètre de la fondation de France vient de confirmer, lors de la publication de ses statistiques annuelles, que les dons aux associations stagnent depuis 1995.

◆ **Le projet de réforme de la Loi sociale du 30 juin 1975,** relative aux Institutions Sociales et Médico-Sociales et adopté en 1^{ère} lecture à l'Assemblée Nationale, s'est vu apporter des modifications par le Sénat.

Notamment, concernant la prévention et le dépistage, « la personne handicapée a droit à la compensation des conséquences de son handicap quelles que soient l'origine et la nature de sa déficience, son âge et la garantie d'un minimum de ressources lui permettant de couvrir la totalité des besoins essentiels ». Selon le Sénat, l'examen du texte devrait avoir lieu dès le début de la prochaine session parlementaire, à savoir début octobre 2001.

LE POINT DES PROJETS DE DEVELOPPEMENT...

◆ **Le projet de temps partiel pour les Travailleurs Handicapés de CAT** a effectivement démarré en Avril 2001 sur Les Glycines, Les Ormeaux et Les Pins. Cette action d'envergure correspond à l'évolution des besoins des Travailleurs Handicapés qui, n'ayant plus la capacité de travailler à temps plein en raison de leur âge ou d'un handicap aggravé, sont demandeurs d'un mode de prise en charge plus adapté. 42 personnes bénéficient ainsi de ce nouveau mode d'accompagnement et travaillent à mi-temps sur le CAT. Le temps ainsi libéré est consacré à des activités de développement variées, encadrées par 3 jeunes aides monitrices particulièrement motivées et recrutées spécifiquement sur ce projet. Une éducatrice spécialisée gère le développement du projet sur les 3 CAT.

En collaboration avec l'équipe pluri-disciplinaire, de nombreuses activités nouvelles ont déjà été mises en place. Ainsi, un atelier d'expression corporelle et de relaxation a récemment vu le jour et la mise en place d'un parcours santé est à l'étude.

◆ Les autres projets de développement, tels la création d'une Maison d'Accueil pour Personnes Handicapées âgées à La Panouse, l'extension des Tournesols, le Service spécialisé d'intervention à domicile rattaché aux Oliviers, l'accueil d'urgence aux Genêts et aux Orangers, la délocalisation du CAT Les Pins suivent leur cours.

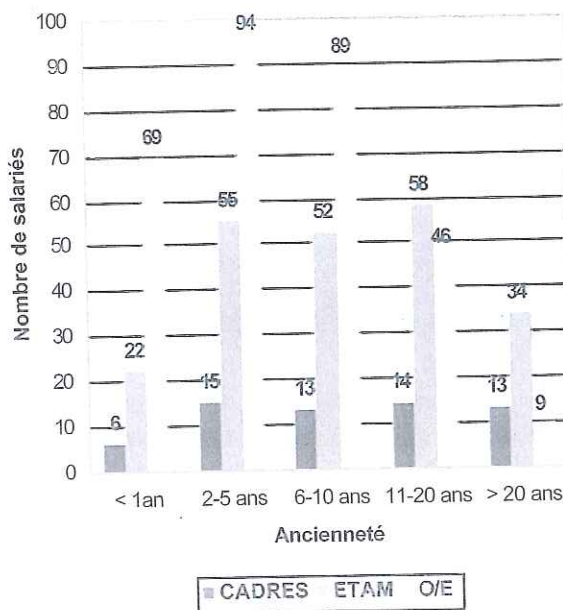
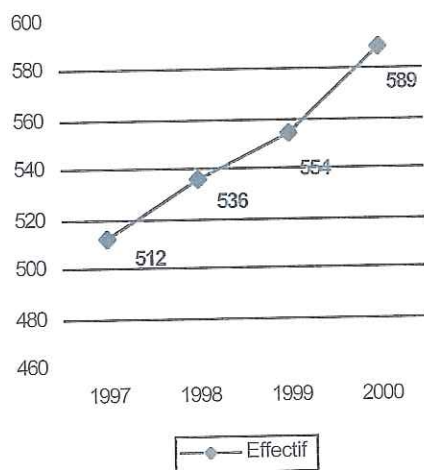
LA VIE QUOTIDIENNE ...

Le suivi des 35 heures, le bilan social et l'avenant 265 à la Convention Collective ont marqué ces derniers mois d'activité.

◆ La signature de la convention ARTT avec l'état en Juin 2000, engageait l'association à procéder à 26,7 embauches dans les 12 mois. L'ensemble de ces embauches est maintenant réalisé.

◆ L'avenant 265 à la CCNT66 est actuellement effectif pour tous les cadres de l'association. Des définitions de fonction précises suivront son application.

◆ Le bilan social, qui sert de base à l'application des programmes annuels de l'entreprise, a été présenté aux partenaires sociaux. Les tableaux ci-dessous en sont extraits et concernent l'évolution des effectifs salariés.



Les effectifs salariés ont progressé de 15 % entre 1997 et 2000. La progression globale par rapport à l'effectif de 1997 est de 5 % pour 1998 et 1999 et de 7 % pour 2000. « L'effet 35 heures » était donc déjà sensible en fin d'année 2000. Nous pouvons également constater que l'ancienneté des salariés dans l'Association est importante et nous nous en félicitons : 1 salarié sur 3 a plus de 10 ans d'ancienneté dans l'association.

La majorité des salariés sera en congé ces prochaines semaines. Nous leur souhaitons d'excellentes vacances pour une rentrée en grande forme ...